

## Règlement demande d'horaires irréguliers

---

Dans des cas particuliers, l'EJC offre la possibilité, aux parents qui en font la demande, d'inscrire leur-s enfant-s à l'EJC de manière irrégulière.

### Familles concernées

---

L'EJC accède aux demandes d'horaires irréguliers pour autant que celles-ci soient **justifiées**.

Elle concerne notamment les familles dont les parents...

**...ont une garde partagée**

**...travaillent dans un domaine qui implique des horaires de travail irréguliers**

### Procédure de la demande

---

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant de manière irrégulière doivent s'approcher de la direction pour en faire la demande.

**Un justificatif** (par exemple : *Attestation de l'employeur*) doit être remis à la direction au moment de l'inscription à l'EJC et renouvelé chaque année.

La demande d'horaires irréguliers sera acceptée uniquement sur présentation dudit justificatif.

### Fonctionnement

---

Une fois la demande d'horaires irréguliers acceptée, la directrice informe les parents du fonctionnement.

Les parents s'engagent, chaque semaine, à transmettre leurs besoins de prise en charge à la **Direction par email** [direction.ejc@edu.valbirse.ch](mailto:direction.ejc@edu.valbirse.ch) à l'aide du coupon « demande d'horaires irréguliers ».

Les coupons doivent impérativement être remis à la direction au plus tard **le mercredi qui précède la semaine de prise en charge, par mail ou en version papier**. La direction se réserve le droit de ne pas accéder aux demandes qui lui parviennent hors délais.

### Minimum de fréquentation

---

**Un minimum de fréquentation de 4 modules par mois** est exigé dans le cadre des demandes d'horaires irréguliers. Dans tous les cas, 4 modules par mois seront facturés, qu'ils soient fréquentés/utilisés ou non.

Les 4 modules peuvent être répartis sur le mois comme les parents le souhaitent.

Cette exigence est à notre avis le minimum qui doit être observé afin que l'enfant puisse s'intégrer et développer un sentiment d'appartenance avec ses pairs et le personnel de l'EJC.